

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE COMPIEGNE 2

COMMUNE DE JAUX

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 060-216003228-20260320-DELIB20260307-DE

S²LO

- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL -

Date de la Convocation : 16 mars 2026 Date d'affichage de l'avis : 16 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 19 PRESENTS : 18
VOTANTS : 19

L'an **deux mille vingt-six**, le **vingt mars**, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, sous la présidence de Madame le Maire.

ETAIENT PRESENTS : Sidonie MUSELET, Philippe DEBLOIS, Alexia LEGRAND, Laurent DEVILLERS, Francine DUGROSPREZ, Damien BAUDOUIN, Agnès RENAULT, Frédéric BLIN, Sylvie DE GUILLEBON, Freddy GROSZEK, Claudine DUMEZ, Dominique REGNAULT, Karine HOUGUENADE, Christophe LEGRAND, Laëtitia NEOLAS, Robert HARDIVILLIER, Laëtitia BOUET, Sacha MAPOTE

ETAIENT ABSENTS :

Angéline ENGLER WULLUS qui a donné pouvoir à Sacha MAPOTE

07- ÉLECTION DES DELEGUES AUPRES DU G.I.P.E.

Madame le Maire expose que conformément aux articles L.2121-21 et L. 2121-33 du C.G.C.T., les délégués au sein des organismes extérieurs sont élus par le conseil municipal au scrutin uninominal, à la majorité absolue. Elle précise que l'article L.2121-21 du CGCT permet au conseil municipal de décider, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret pour les nominations ou présentations, sauf si un texte impose expressément le scrutin secret

Madame le Maire invite les conseillers municipaux à procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du G.I.P.E.

Madame le Maire présente les candidatures suivantes : Mme Sylvie DE GUILLEBON, Monsieur Damien BAUDOUIN

Ont été proclamés délégués pour siéger au sein G.I.P.E :

Délégué titulaire : Sylvie DE GUILLEBON - 19 voix

Délégué suppléant : Damien BAUDOUIN - 19 voix

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

A JAUX, LE 23 mars 2026,

Le Maire,

Sidonie MUSELET.

